

Pour tout renseignement, contactez :

FREDON Auvergne : 04 73 42 16 27
FDGDON 15 : 04 71 45 55 56
FDGDON 43 : 04 71 02 60 44
FDGDON 63 : 04 73 42 14 63

Sommaire

- Surveillance Biologique du Territoire : Campagnols terrestres
- Réglementation:
Arrêté de lutte obligatoire contre le campagnol terrestre
- Surveillance Biologique du Territoire : Taupes
- Distinction entre campagnol terrestre et taupe

A retenir

CANTAL : La pullulation se poursuit sur une large partie du département. La situation est très alarmante sur certains secteurs (Cézallier, notamment).

HAUTE-LOIRE : Activité importante des populations de campagnols terrestres sur certains secteurs du département.

PUY-DE-DOME : Le Cézallier, le canton de Besse et St Anastaise et le Nord du canton de St Amand Tallende subissent le pic de pullulation du campagnol terrestre. Les secteurs de l'ouest du département sont en phase de croissance.



Conditions météorologiques

L'automne 2015 s'est caractérisé par un **temps chaud et sec jusqu'à mi-novembre**. Ces conditions climatiques ont certainement favorisé la prolifération des campagnols terrestres, qui ont ainsi pu poursuivre leur cycle reproductif.

La neige, arrivée mi-novembre, a souvent contraint à rentrer les troupeaux dans les zones d'altitude.

Le **broyage des refus** s'il n'a pas encore été fait peut être pratiqué dès que possible. Il a pour rôle de favoriser le travail des prédateurs, qui peuvent ainsi mieux repérer leurs proies, et il favorise la repousse de l'herbe au printemps.



Tumuli de campagnols terrestres
Cézallier - Novembre 2015 - FDGDON 63

Surveillance des campagnols terrestres

Explication légende des cartes « Campanet »

0/20	1/20 à 3/20	4/20 à 6/20	7/20 à 10/20	11/20 à 20/20	nbre d'intervalles avec présence de CT sur 20 intervalles parcourus
0 %	15 %	30 %	50 %	100 %	% maximum d'infestation
0	0,5	1	2	3	Notes d'infestation

Pour la période du 12/09/2015 au 23/11/2015

76 communes ont été observées.

1212 observations (nbre de carrés observés de 1km/1km) ont été réalisées par le réseau d'observateurs* dont **649 notations** sur indices de campagnols terrestres.

* Le réseau d'observateurs est constitué par les techniciens des FDGDON et des agriculteurs.

Rappel sur la réglementation: L'arrêté interministériel du 14 mai 2014 réaffirme les principes d'un contrôle précoce, raisonné et collectif des populations de campagnols en combinant méthodes préventives et curatives.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances départementales. La Chambre Régionale et la FREDON dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs concernant la protection de leurs végétaux.

Publication mensuelle :

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Cantal

Surveillance Biologique du Territoire **campagnols terrestres**

Le temps très doux et ensoleillé de cet automne favorise la recrudescence des populations de campagnols terrestres.

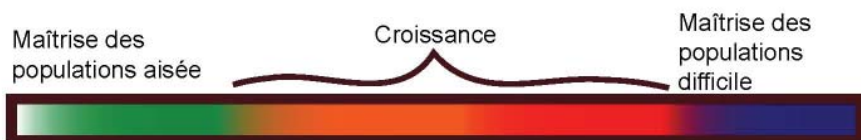
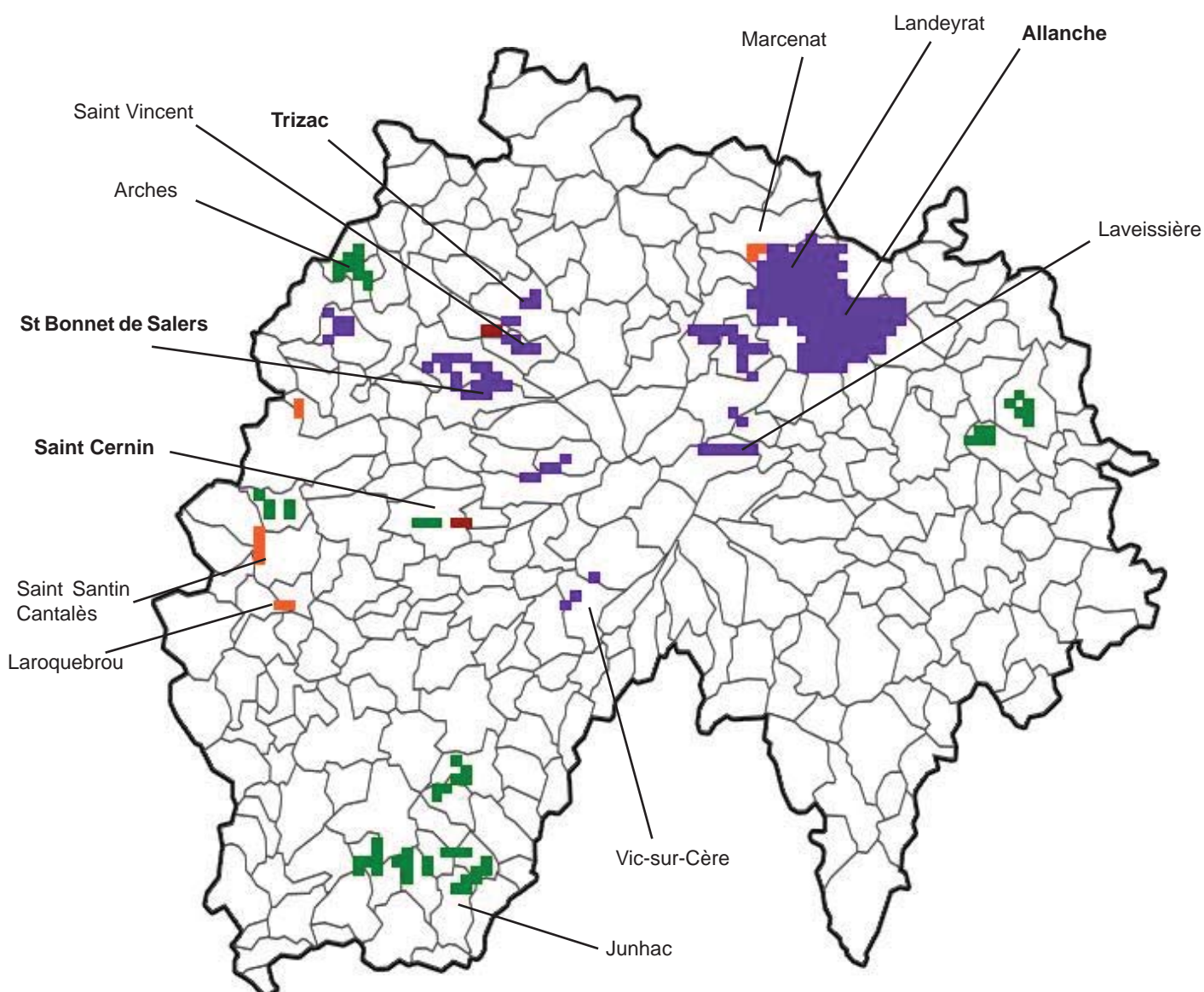
Cette pullulation semble bel et bien se poursuivre au cours de cette fin d'automne 2015.

De nombreux secteurs cantaliens subissent de plein fouet une pullulation très intense de rongeurs.

Les prospections réalisées montrent en effet de nombreuses activités fraîches du rongeur.

- Communes non renseignées
- absence ou présence faible
- foyers fréquents
- pullulation localisée
- pullulation généralisée

NB : Les communes en gras sont les communes de référence



SBT Cantal (suite)

Secteurs à moyenne et forte densité

(Pullulation localisée à généralisée)

4/20	7/20	11/20
à	à	à
6/20	10/20	20/20

Dans le Cézallier, toutes les communes du canton d'**Allanche** restent au pic de pullulation. Une activité fraîche est toujours constatée.

Plusieurs parcelles observées sur la commune de Marcenat montrent également une recrudescence de rats taupiers. L'activité est plus calme sur d'autres parcelles.

La vallée de la Santoire est également très touchée. C'est le cas de Ségur les Villas et Saint-Saturnin.

Une activité très marquée des rongeurs a aussi été constatée sur **Trizac**.

La commune de Laveissière connaît une recrudescence de rats taupiers. De gros dégâts sont également observés dans la vallée de la Cère (Polminhac, Vic sur Cère).

Dans le canton de Salers, plusieurs communes subissent de plein fouet une pullulation de rats taupiers. Des notations ont pu être effectuées sur les communes de Saint-Vincent de Salers, Fontanges, Le Fau, Saint-Projet de Salers.

La pullulation se généralise et semble s'intensifier sur **Saint-Bonnet de Salers** et Anglards de Salers.

Même constat sur le secteur de Mauriac, avec des observations sur Mauriac, Le Vigean.

La commune de **Saint-Cernin** connaît une recrudescence de campagnols terrestres. Les indices de taupes sont encore bien présents mais les campagnols semblent prendre le dessus.



Importants dégâts de campagnols terrestres
Vernols - novembre 2015 - FDGDON 15



Forte pullulation de campagnols terrestres
Pradiers - novembre 2015 - FDGDON 15

Secteurs en basse densité

(Présence faible de foyers)

0/20	1/20
	à
	3/20

En Châtaigneraie, les communes de Junhac, Montsalvy, Calvinet, Sénézergues, Mourjou et Cassaniouze sont relativement en basse densité même si des parcelles peuvent être localement plus touchées.

Même constat sur les communes de Lafeuillade en Vézie et Lacapelle del Fraisse.

En bordure limousine, les communes d'Arnac et Saint-Santin Cantalès sont dans le même cas.

Sur le secteur de Mauriac, les communes d'Arches et Sourniac sont relativement en basse densité.

Dans le canton de Massiac, les populations de campagnols sont globalement en basse densité sur les communes de Vieillespesse et Saint-Poncy.

Dans les secteurs en basse densité, **pensez au piégeage et aux méthodes alternatives !**

Recherche observateurs!

Les communes mentionnées dans ce BSV permettent d'avoir seulement un aperçu de la situation des départements. **Les FDGDON sont à la recherche d'observateurs** afin de couvrir une surface plus importante et d'avoir ainsi une meilleure lisibilité de la situation.

Surveillance Biologique du Territoire **campagnols terrestres**

L'automne relativement pauvre en précipitations cette année dans le département n'a pas favorisé l'activité visible des campagnols terrestres.

Il est donc difficile de situer les différentes communes dans le cycle de pullulation. Les taupes sont actives dans le département.

Secteurs en basse densité

(Présence faible de foyers)



Le Brivadois reste une zone située en basse densité. Les communes de Saint Jean de Nay et **Siaugues Ste Marie** également.

Saint Géron : dégâts sporadiques de campagnols.

Secteurs en croissance

(Pullulation localisée à généralisée)



Lapte, Yssingaux : quelques dégâts de campagnols constatés, les taupes sont plus actives.

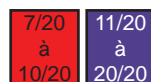
Canton de Vorey : dégâts de campagnols similaires à ceux de l'an dernier.

L'Yssingelais dans son ensemble reste un secteur où les dégâts sont visibles et où le pic n'a pas été atteint. Il convient donc de rester vigilant et de mettre des moyens en œuvre afin de limiter l'impact dans les mois à venir. Le canton de Paulhaguet est dans le même cas.

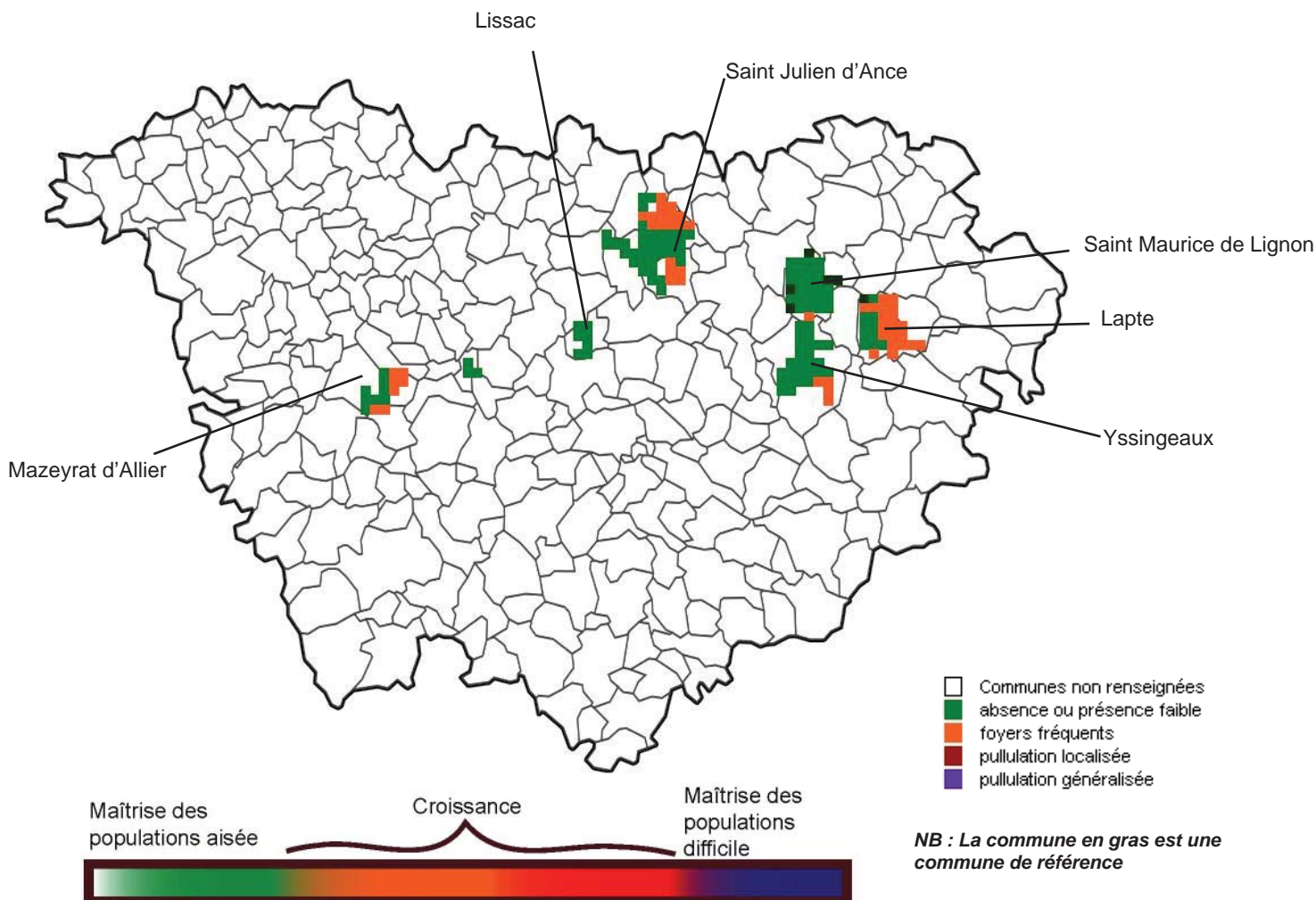
Dans les secteurs en basse densité, **pensez au piégeage et aux méthodes alternatives !**

Secteurs à forte densité

(Pullulation localisée à généralisée)



Freycenet Latour et Moudeyres subissent quant à eux de gros dégâts



Surveillance Biologique du Territoire **campagnols terrestres**

Le temps clément des mois d'octobre et de novembre a favorisé le développement des campagnols terrestres.

Beaucoup de secteurs du département sont en phase de croissance ; c'est le cas des cantons de Bourg-Lastic, Herment, ainsi qu'une partie du canton de Rochefort Montagne.

Le pic de pullulation est en cours sur le Cézallier, le canton de Besse et St Anastaise et le Nord du canton de St Amand Tallende.

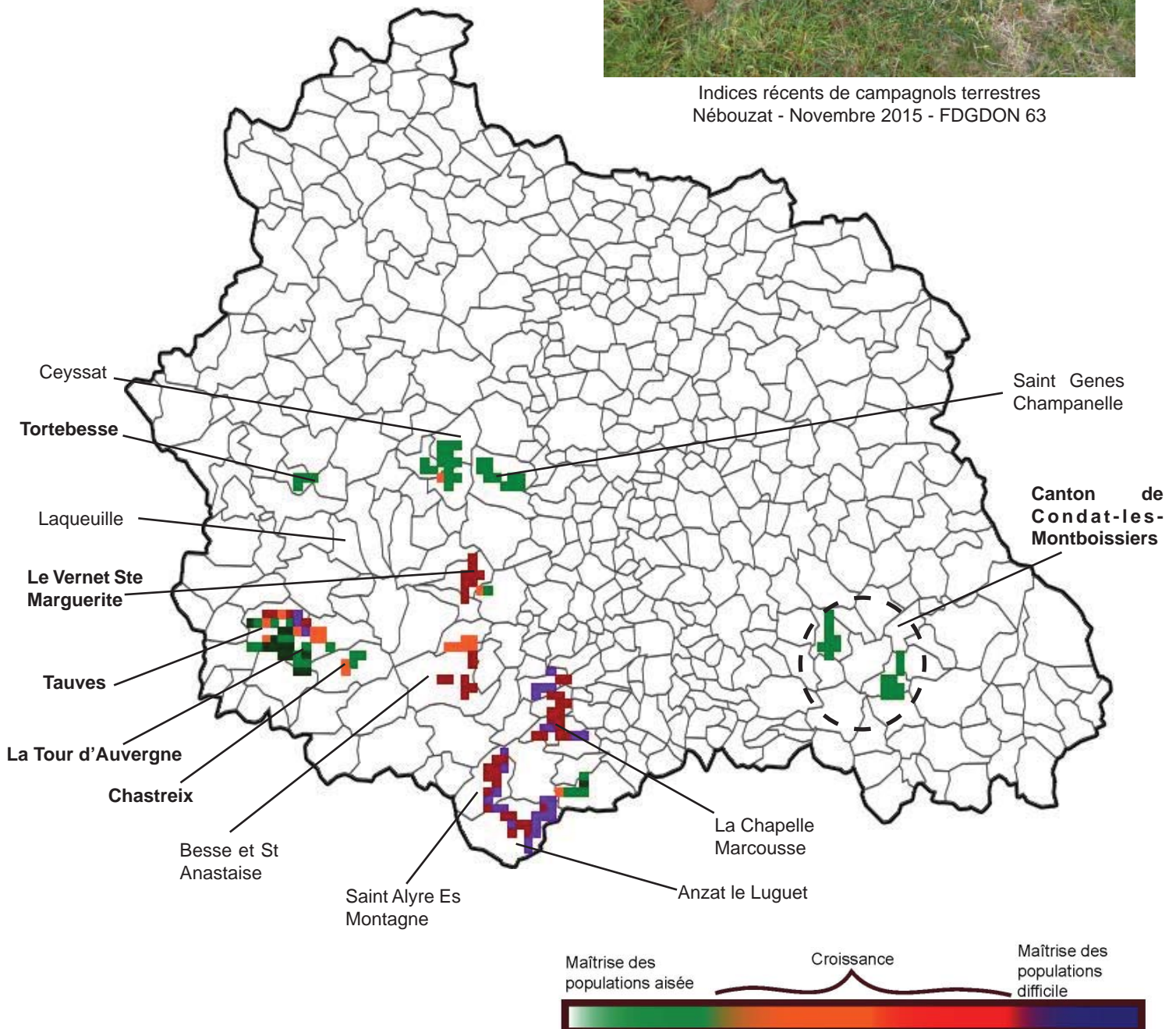
La plus grande vigilance est de rigueur sur ces secteurs.

- Communes non renseignées
- absence ou présence faible
- foyers fréquents
- pullulation localisée
- pullulation généralisée

NB : Les communes en gras sont les communes de référence



Indices récents de campagnols terrestres
Nébouzat - Novembre 2015 - FDGDON 63



SBT Puy-de-Dôme (suite)

Secteurs en croissance

(Pullulation localisée à généralisée)

4/20
à
6/20

Les cantons de Rochefort-Montagne, Herment, Bourg-Lastic, les communes de Charbonnières les Varennes, Pulvérières sont en situation de croissance de campagnols.

Canton de Saint-Germain-l'Herm : *Campagnols terrestres* : Population de campagnols stable, faible densité sur le canton.
Taupes : Présence faible à moyenne

Briffons : *Campagnols terrestres* : Recrudescence des foyers de campagnols sur cette commune et les communes voisines.
Taupes : Présence faible à moyenne.

Tortebesse : *Campagnols terrestres* : Activité en croissance. De nombreux foyers sont observés.
Taupes : Présence moyenne à forte.

Chastreix/ La Tour d'Auvergne :
Campagnols terrestres : Phase de déclin. Présence faible.
Taupes : Présence moyenne à forte.

Forte présence de rapaces

Le réseau FREDON / FDGDON observe une forte présence de rapaces diurnes (buses et milans royaux) sur les **secteurs à forte population de campagnols terrestres**. C'est le cas, notamment, sur le nord du canton de Saint Amand Tallende et le Canton de Besse. En effet, les rapaces investissent les secteurs où la nourriture est abondante.

Ainsi, les populations de campagnols semblent jouer un rôle sur:

- le cantonnement des oiseaux nicheurs
- les stationnements post-nuptiaux du milan royal
- les rassemblements hivernaux de la buse variable



Buse variable - FDGDON 63

Secteurs à forte densité

(Pullulation localisée à généralisée)

7/20
à
10/20

11/20
à
20/20

Le Cézallier subit actuellement le pic de pullulation du campagnol terrestre. Cette pullulation a débuté en 2014, avec une explosion des dégâts suite aux fauches.

Le canton de Besse et St Anastaise et le Nord du canton de St Amand Tallende sont aussi touchés par cette vague de pullulation.

Le Vernet Sainte Marguerite :
Campagnols terrestres : Forte pullulation sur une grande partie de la commune.
Taupes : Présence variable selon les parcelles.



Forts dégâts de campagnols terrestres
La Chapelle Marcousse - novembre 2015 - FDGDON 63

Secteurs en basse densité

(Présence faible de foyers)

0/20

1/20
à
3/20

Le canton de **Tauves** semble aujourd'hui amorcer la phase de déclin des campagnols terrestres. Tous les secteurs n'en sont pas au même stade mais la fin de pullulation semble se rapprocher.

Les communes de la chaîne des Puys (Ceyssat, Mazayes, Olby) sont toujours en basse densité. Il en est de même sur le Livradois où la population de campagnols est peu importante.

Tauves : *Campagnols terrestres* : Présence en diminution. La phase de déclin semble amorcée.
Taupes : Présence faible à moyenne.

Dans les secteurs en basse densité, **pensez au piégeage** et aux méthodes alternatives!

Auvergne

Règlementation : Lutte obligatoire contre le campagnol terrestre

Fin octobre, des arrêtés de lutte obligatoire contre le campagnol terrestre ont été pris dans le Cantal (23 octobre), la Haute Loire (6 novembre) et le Puy de Dôme (23 octobre).
La période d'obligation de ces arrêtés s'étend jusqu'au 31 décembre 2016.

L'ensemble des communes des départements du Cantal et de la Haute-Loire sont concernées par cette obligation de lutte.
Pour le Puy de Dôme, une partie des communes est concernée par la lutte obligatoire. La liste des communes en lutte obligatoire sur ce département figure en annexe 1 de l'arrêté (consultable sur le lien suivant: <http://www.fredon-auvergne.fr/Campagnol-terrestre.html>)

Cet arrêté précise qu'une **organisation locale de lutte collective** devra être mise en place. Dans ce cadre, les exploitants peuvent s'engager dans des **contrats de lutte** et appliquent ainsi l'ensemble des mesures contractualisées.
Ils veillent à la précocité de la surveillance et de l'intervention.

A défaut d'organisation locale mise en place, les exploitants de ces secteurs participent obligatoirement à la mise en oeuvre d'une **lutte précoce, collective et raisonnée** contre le campagnol terrestre: ils s'assurent de la **surveillance de leurs parcelles et appliquent au moins deux méthodes de lutte alternative**. Celle-ci sont listées dans le tableau ci-dessous.

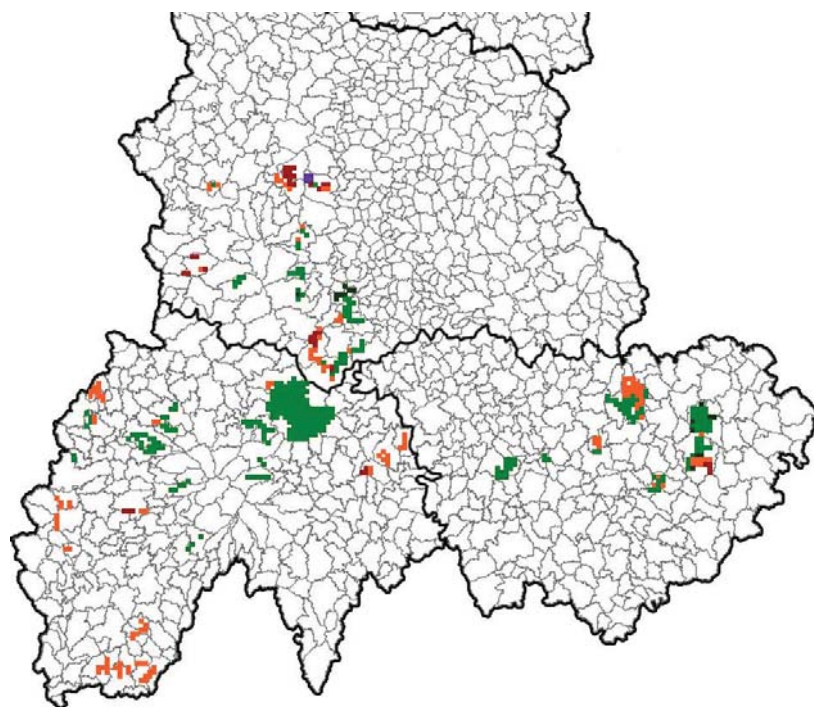
Par ailleurs, un comité départemental d'évaluation de la maîtrise des populations de campagnols terrestres est créé. Il vise à la mise en place de logiques de territoires afin de systématiser et concentrer les actions et ainsi accroître leur efficacité.



Liste des méthodes de lutte alternative contre le campagnol terrestre

Méthode de lutte	Objectif	Modalités
Lutte directe contre le campagnol	Diminuer les populations de campagnols	Piégeage
Lutte contre les taupes	Diminuer les habitats favorables au campagnol	Piégeage ou utilisation de PH3 (réglementée)
Pratiques agricoles de travail du sol	Diminuer les habitats favorables au campagnol par destruction des galeries	Travail du sol par passage d'outils superficiels ou profonds dans le respect du cadre réglementaire de la PAC
Pratiques agricoles de pâture et fauche	Diminuer les habitats favorables au campagnol par destruction des galeries	Alternance fauche/pâture dans les prairies permanentes, accentuant la fréquence du piétinement du bétail, ou tout système le reproduisant
Pratiques agricoles de gestion de la couverture en herbe	Diminuer les habitats favorables au campagnol en réduisant les abris, les sources de nourriture et en favorisant la prédation naturelle	Broyage des refus, conduite des prairies en «gazon court», hersage, émoissage
Mesures d'entretien ou d'aménagement du paysage	Favoriser la prédation naturelle	Entretien ou plantation de haies, de murgers, de zones refuges pour les prédateurs naturels du campagnol
Mesures complémentaires à l'aménagement du paysage	Favoriser la prédation naturelle	Pose de nichoirs et/ou de perchoirs pour les prédateurs naturels du campagnol

Surveillance Biologique du Territoire spécifique aux taupes



La taupe est un **indicateur intéressant** dans le suivi des parcelles et en vue de la maîtrise des campagnols terrestres.

En effet, le campagnol terrestre est un animal opportuniste. En présence de galeries de taupes, il investit ce réseau et passe inaperçu dans les parcelles.

La surveillance et la maîtrise des populations de taupes est donc un **préalable et un complément** au contrôle de la population des campagnols terrestres.

Lors des pics de pullulation de campagnols terrestres, les taupes disparaissent des parcelles. Par la suite, au moment du déclin des populations de campagnols, les taupes recolonisent rapidement les parcelles.

L'apparition de quelques taupinières de taupes suite à la pullulation peut donc être le témoin du début du déclin des rongeurs.

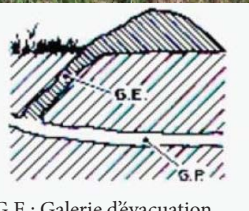
Sur certaines communes du Cézallier (département du Puy de Dôme), on constate un regain d'activité des taupes.

Distinction entre campagnol terrestre et taupe

Le campagnol terrestre (*Arvicola terrestris*)



Animal herbivore,
60 à 120 g,
oreilles qui disparaissent dans le pelage.



G.E.: Galerie d'évacuation
G.P.: Galerie principale

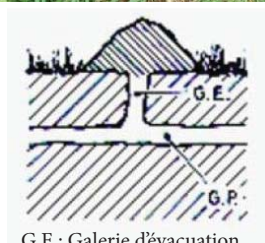


Nombreux monticules de terre aplatis,
regroupés en tache,
avec de la terre fine en surface

La taupe (*Talpa europaea*)



Mammifère insectivore,
60 à 130 g,
pattes antérieures très développées.



G.E.: Galerie d'évacuation
G.P.: Galerie principale



Taupinières alignées, assez
hautes, avec des boudins de terre